



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-13657>

Département(s) de publication : **64**

Annonce n° **24-13657**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Lons

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de maîtrise d'oeuvre relative à la construction-démolition de l'école élémentaire Henri Perrot

Description : Mission de maîtrise d'oeuvre sur "Esquisse" relative à la construction-démolition de l'école élémentaire Henri Perrot - Phase I Candidatures. - Enveloppe financière prévisionnelle de l'opération pour les travaux est estimée en euros à 4 000 000.00 HT

Identifiant de la procédure : f96c38dc-07a8-454d-91b4-922a38827fc5

Identifiant interne : CONCOURS-PHASE1

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Concours restreint de Maîtrise d'oeuvre : Appel à candidature phase I - Phase II remise projet -Puis négociation avec le lauréat. Concours restreint de maîtrise d'oeuvre soumis aux dispositions des articles L2125-1 2°) et R2122-6, R2172-1 à R2172-6 et R2162-15 à R2162-21 du Code de la Commande Publique (CCP).

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Place Bernard Deytieux (Mairie de Lons) 8 rue des Ecoles (lieu des travaux de construction de l'école)

Ville : Lons cedex

Code postal : 64144

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent avis s'adresse à un maître d'oeuvre ou une équipe de maîtrise d'oeuvre disposant des compétences, qualifications et expériences décrites à l'article 4.2 du règlement de concours. Les candidats de la présente phase I devront transmettre les documents mentionnés à l'article 4.3 du règlement de consultation du concours.- Le dossier est téléchargeable sur le profil de l'acheteur sous la référence CONCOURS-PHASE1. Pour la phase II remise de projet, ces derniers seront jugés sur la base des 7 critères définis à l'article 5.11 du Règlement de concours

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel ou chaque membre du groupement ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus par le Code de la Commande Publique

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Mission de maîtrise d'oeuvre relative à la construction de l'école élémentaire Henri Perrot.

Description : Il sera confié au titulaire une Mission de base, y compris études d'exécution. - La mission de base intégrera la coordination SSI - La mission OPC fera l'objet d'une consultation indépendante

Identifiant interne : CONCOURS-PHASE1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71220000 Services de création architecturale

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Les candidats de la première phase du concours seront sélectionnés eu égard aux garanties professionnelles et financières, à la qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate, à la qualité des références fournies, et la qualité de la production architecturale. A l'issue de cette sélection, trois équipes (maximum) seront admises à concourir en Phase II.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Membres du jury : Commission d'appel d'offres de la Collectivité présidée par son Maire et 3 architectes au titre du tiers de maîtres d'oeuvre experts et extérieurs à la Collectivité.

Prix

Valeur de la prime : 25,000 EUR

Lieu de réception de la prime : 64144

Informations complémentaires : Cette prime exprimée en euros HT sera versée à chaque équipe non retenue de la phase II du concours (sauf en cas de prestations non conformes au règlement de concours, au programme ou /et à l'enveloppe financière) et à titre d'avance pour l'équipe lauréate

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/03/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Le Tribunal administratif peut-être saisi via le site www.telerecours.fr

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Lons

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Pau

Organisation qui traite les offres : Mairie de Lons

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 176 400 026 00017

Département : Pyrénées Atlantiques

Adresse postale : 50 cours Lyautey

Ville : Pau

Code postal : 64110

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-pau@juradm.fr

Téléphone : +33 5 59 84 94 40

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://pau.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie de Lons

Numéro d'enregistrement : 21640348500115

Département : Pyrénées Atlantiques

Adresse postale : Place Bernard Deytieux

Ville : Lons

Code postal : 64144

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse électronique : ville-lons@mairie-lons.fr

Téléphone : +33 5 59 40 32 32

Profil de l'acheteur : <http://demat-ampa.fr>

Autres points de contact :

Nom officiel : Service Marchés Publics

Département : Pyrénées Atlantiques

Téléphone : +33 5 59 40 32 41

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 176 400 026 00017

Département : Pyrénées Atlantiques

Adresse postale : Villa Noulibos 50 cours Lyautey

Ville : Pau

Code postal : 64110

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-pau@juradm.fr

Téléphone : +33 5 59 84 94 40

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8014ba5f-a9f6-4b94-bbab-4d7f94c1e4c9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 05/02/2024 à 08:51

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2024